

Colloque « La déontologie du juge administratif : regards croisés »

Marseille 27 - 29 mars 2025

Programme spécial AJAFIA / AGATIF / VERDIF

JEUDI 27 mars 2025

A partir de 19:30, diner au restaurant « **Les Buffets du Vieux-Port** » situé au 158, quai du Port sur le Vieux-Port (tel : 04.65.85.89.70) pour les retrouvailles entre les membres de nos trois associations et leurs accompagnants.

Une participation de 33 euros par personne est demandée (formule buffet à volonté + ¼ vin + café).



VENDREDI 28 mars 2025

Le colloque se déroulera dans la salle des pas perdus du tribunal administratif (TA) de Marseille.



L'accueil des participants commencent à partir de 8H30 à l'entrée située **10 rue Mazenod**. Une collation est gracieusement offerte par le TA de Marseille.

La conférence débute à 9 heures avec les discours officiels puis les trois table-rondes pour s'achever vers 12h30.

Pour le déjeuner, un buffet est offert par l'AJAFIA directement dans la salle des pas perdus à partir de 12H30.

Le colloque reprend à 14 heures. Chaque participant se rend à l'un des quatre ateliers de réflexion (14h – 15h30) situés dans des salles d'audience ou directement dans la salle des pas perdus.

A 15h30, M. Gounin, délégué aux relations internationales du Conseil d'Etat, présente les résultats d'une enquête de l'ACA-Europe sur la déontologie au niveau des cours suprêmes.

A 16 heures, chaque animateur restitue les travaux des ateliers et à 16h30 est prévu le discours de clôture par M. Jean-Marc Sauvé, ancien vice-président du Conseil d'Etat.

L'assemblée générale de AJAFIA/AGATIF/VERDIF aura lieu de 17 heures à 17 heures 30 (ordre du jour à venir).

*

Pour les accompagnants, une visite est proposée au départ du TA de Marseille à 9h30, pour visiter la cathédrale de la Major et le centre de la Vieille Charité (musées), découvrir le quartier pittoresque du Panier avec ses places, ses passages et ses ruelles (sous réserves des conditions météo...) ; retour au TA vers 12h30 pour le déjeuner.



Le diner de gala aura lieu à compter de 20 heures au restaurant « **Les Arcenaulx** », 25 cours d'Estienne d'Orves (tel : 04.91.59.80.30). Une participation de 66 € par personne est demandée (repas complet avec vin et café).



SAMEDI 29 mars 2025

Rendez-vous à 10:00 devant le centre Cosquer Méditerranée, situé sur la promenade Robert Laffont – esplanade J4, pour une visite d'environ deux heures de la reconstitution de la grotte Cosquer avec audioguide dans votre langue, et du musée de la préhistoire.



Déjeuner au restaurant des **Halles de la Major** (tél : 04 91 45 80 10), au 12 boulevard Jacques Saadé, sous la cathédrale (formule cocktail dinatoire, hors boisson).



Une participation de 42,50 euros (15 € pour la visite de la grotte Cosquer et 27,50 € pour le déjeuner) est demandée pour cette matinée.

Pour l'après-midi, visite libre du MUCEM et/ou balade aux alentours.



MODALITES PRATIQUES :

Merci de remplir la fiche d'inscription et de la renvoyer à jean-philippe.gayard@juradm.fr **avant le 28 février 2025** et de procéder au règlement par virement bancaire sur le compte de l'AJAFIA dans le même délai. N'oubliez pas de vous inscrire en parallèlement au colloque via le lien : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=202734>